



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E123864

VALABLE JUSQU'AU 06/10/2024

ÉDITÉ LE 14/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2014

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 800 767 576 RCS

Siret : 800 767 576 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5001943-1

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10225787404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10225787404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : HERMINE HABITAT

ZAC DE BREIGNOU COZ
3 RUE GUSTAVE EIFFEL
29860 BOURG BLANC

Téléphone : 02 98 45 25 75

Fax :

Portable : 06 08 22 30 88

Site Internet : <http://www.hermine-habitat.com/>

E-mail : yann.queguen@hermine-habitat.com

Responsabilité légale :

GUEGUEN YANN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	23/09/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/09/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	18/03/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.